
SESSION ANNUELLE 2011 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, 21-22 mars 2011

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Seul le texte prononcé fait foi

DISCOURS DU SENATEUR DONALD H. OLIVER (CANADA) MEMBRES DU COMITE EXECUTIF DE L'UIP

Genève, le 21 mars 2011

Monsieur le Président du Conseil général de l'OMC,
Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements et des organisations
internationales,
Chers collègues parlementaires,
Mesdames, Messieurs,

J'ai le grand plaisir de vous accueillir à la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC. Fruit de la collaboration entre l'UIP et le Parlement européen, cette conférence est un instrument unique en son genre pour exercer un droit de regard parlementaire sur les politiques du commerce international. L'UIP y est très attachée.

En effet, durant toute son histoire, l'UIP - organisation mondiale des parlements - n'a eu de cesse d'impliquer les législateurs dans la coopération internationale. Le commerce entre les nations en est l'une des pierres angulaires.

Les parlementaires, venus du monde entier, sont rejoints à notre conférence par des diplomates spécialistes du commerce international, des responsables d'organisations internationales, et des représentants de l'Université et des médias. J'adresse à tous les participants et observateurs les salutations cordiales du Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab, qui ne peut pas être parmi nous pour des raisons politiques qui le retiennent dans son pays, la Namibie.

Pour la première fois depuis sa création il y a huit ans, la Conférence parlementaire se réunit dans l'enceinte de l'OMC. Pour l'observateur extérieur, cela peut passer pour une réunion de plus parmi les 8 000 qui se tiennent tous les ans au Siège de l'OMC. Mais pour les parlementaires, c'est une étape très attendue, fortement symbolique du point de vue politique, dans la voie qui doit nous permettre de doter l'OMC d'une vraie dimension parlementaire.

En accueillant une réunion de législateurs spécialisés dans le commerce international, l'OMC affiche sa volonté d'être plus transparente, de s'ouvrir à plus de contrôle démocratique et d'être davantage comptable de son action. Nous saluons cette évolution. Notre reconnaissance va tout d'abord au Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, qui s'est montré très ouvert à cette initiative. Nos remerciements sincères vont aussi à ses collègues du Secrétariat de l'OMC pour leur coopération et leur hospitalité exemplaires.

M. Lamy se joindra à nous demain à la faveur d'une séance spéciale. Toujours à l'écoute des parlementaires, il nous tiendra informés des dernières évolutions autour du Cycle de Doha. Faisons bon usage de cette opportunité. En tant que responsables politiques nationaux, il nous faut mieux comprendre, par exemple, en quoi consiste la « chance certes éphémère mais bien réelle » souvent évoquée à propos des perspectives d'aboutissement du Cycle avant la fin de l'année.

Nous sommes d'avis qu'il est désormais bien tard pour se préoccuper sérieusement de Doha. Les problèmes qui ont bloqué les négociations sont bien réels, mais ils peuvent être résolus si les négociateurs ont à bien présents à l'esprit les avantages d'un succès et le coût d'un échec.

Un bon accord non seulement relancerait l'économie mondiale sans générer d'endettement, mais donnerait un nouveau coup de frein au protectionnisme, à un moment où le monde ne s'est pas encore remis des conséquences de la crise financière et économique. Les craintes les plus sombres d'un abandon global du libre échange ne se sont pas matérialisées. Néanmoins, le « protectionnisme juridique » s'est propagé dans les marchés publics, les investissements et d'autres domaines qui ne sont pas encore couverts intégralement par les règles de l'OMC. De nouveaux accords dans le cadre du Cycle de Doha pourraient servir de garantie d'un accroissement des flux commerciaux mondiaux porteurs de croissance

Inversement, le coût d'un échec serait prohibitif. Entre autres choses, il se traduirait par une prolifération des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, d'une manière qui pourrait compromettre les avancées escomptées pour l'emploi et la croissance. Convaincu de l'importance cruciale de cette problématique, le Comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC a décidé de lui consacrer l'un des deux débats thématiques.

Le deuxième thème a trait au rééquilibrage des règles du système commercial multilatéral au profit des pauvres. Le développement en tant qu'objectif est bien évidemment au cœur du Programme de Doha pour le développement. Or, malgré les promesses faites par les gouvernements au début du Cycle de Doha, on attend toujours des résultats tangibles en matière de développement. Comment les parlements peuvent-ils contribuer à sortir les négociations de l'impasse ?

Nous allons entendre les points de vue des délégués parlementaires de pays tant développés qu'en développement. En outre, nous allons bénéficier de l'expérience et des connaissances des négociateurs commerciaux dont le travail consiste à suivre ces questions au quotidien au sein du Comité de l'OMC du commerce et du développement.

De fait, nous entendons faire du dialogue et de l'interaction entre parlementaires et négociateurs de l'OMC un des éléments marquants de toute la Conférence. Élément très précieux, ajouterai-je. Après tout, qu'y a-t-il de plus intéressant et de plus utile pour nous, législateurs traitant des questions commerciales dans nos parlements respectifs, que de dialoguer avec des experts de haut niveau de l'OMC qui sont les mieux placés pour nous répondre puisqu'ils sont ceux qui pilotent de fait les négociations de Doha ?

Le thème retenu par le Comité de pilotage pour la séance correspondante du programme de la Conférence porte sur le couplage délicat du commerce et du développement durable, thème qui devrait donner lieu à un débat animé. Je suis sûr que vous avez beaucoup de questions à poser aux ambassadeurs - comme c'est le cas au Parlement lors des questions aux ministres et autres responsables gouvernementaux.

La réunion-débat de clôture de la Conférence sera quelque peu différente. Pour une fois, nous avons invité non pas des négociateurs commerciaux et des experts de renommée internationale, mais des journalistes - ceux dont les écrits sur l'OMC influent sur la façon dont des millions de nos congénères perçoivent mondialisation et commerce international. Nombreux sont les aspects de cette interaction qui méritent des clarifications. On ne peut pas balayer toutes les remises en cause d'un revers de la main, en se contentant de dire qu'il ne faut pas s'acharner sur le messenger. Nous pouvons avoir un échange d'idées intéressant et utile pour tous, y compris les parlementaires bien sûr.

Coorganisateur de la session, l'UIP et le Parlement européen ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans sa préparation. Nous espérons qu'elle sera couronnée de succès et nous nous réjouissons à la perspective d'un débat riche et constructif, dans la tradition parlementaire.

Sur ces mots, permettez-moi de déclarer officiellement ouverte la session 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Je donne maintenant la parole au Vice-Président du Parlement européen, M. Stavros Lambrinidis.